



Communiqué de Presse

|  @Prefet17 |  /Préfet de la Charente-Maritime | www.charente-maritime.gouv.fr

La Rochelle, le 28 février 2020

Fermeture de l'accueil au public de la sous-préfecture de Jonzac du 2 au 6 mars 2020 inclus

L'accueil des usagers à la sous-préfecture de Jonzac sera exceptionnellement fermé du lundi 2 mars au vendredi 6 mars 2020 inclus.

Pour les télé-procédures relatives aux cartes grises et aux permis de conduire, les usagers peuvent se rendre à l'accueil France Services, 1 place du 8 mai 1945 à Jonzac.

Pour toutes autres vos démarches, rendez-vous sur le site de la Préfecture de la Charente-Maritime : www.charente-maritime.gouv.fr

Contact presse : Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr